



W  
LAVAPEUR

PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL  
2024-2027

# SOMMAIRE

|                                                             |           |
|-------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>PROPOS INTRODUCTIF</b>                                   | <b>5</b>  |
| <b>LA VAPEUR : PRÉSENTATION, CONTEXTE ET ENJEUX</b>         | <b>6</b>  |
| // PRÉSENTATION GÉNÉRALE //                                 | 6         |
| // REPÈRES HISTORIQUES //                                   | 7         |
| // L'ÉQUIPEMENT //                                          | 8         |
| // CONTEXTE ET ENJEUX DE LA NOUVELLE CPO 2024-2027 //       | 9         |
| Contexte général                                            | 9         |
| Enjeux pour la période 2024-2027                            | 10        |
| Menaces et opportunités                                     | 10        |
| Principes structurants du projet d'établissement            | 12        |
| // LES GRANDS PRINCIPES //                                  | 12        |
| // LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX //                                | 12        |
| // L'IMPLICATION ET LA COOPÉRATION TERRITORIALE //          | 12        |
| Au niveau local et régional                                 | 13        |
| Au niveau national                                          | 13        |
| // LA DIMENSION CITOYENNE ET SOLIDAIRE //                   | 13        |
| La vie du lieu                                              | 13        |
| Des espaces de rencontre et de débat                        | 14        |
| La précarité des populations                                | 14        |
| Les actions solidaires                                      | 15        |
| // LA RSO // RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS     | 15        |
| // LES DROITS CULTURELS //                                  | 16        |
| // LES 3A //                                                | 17        |
| <b>LA DIFFUSION</b>                                         | <b>18</b> |
| // LES PRINCIPAUX ENJEUX DE LA « DIFFUSION » À LA VAPEUR // | 18        |
| // LES PARTIS PRIS ET LES CONTRAINTES À INTÉGRER //         | 18        |
| // LES PRINCIPES DIRECTEURS //                              | 18        |
| Le positionnement artistique                                | 18        |
| La scène régionale                                          | 19        |
| Le jeune public et les familles                             | 19        |
| L'égalité des genres et le refus des discriminations        | 19        |
| La diversité                                                | 19        |
| Les artistes emblématiques                                  | 19        |
| L'ouverture artistique                                      | 20        |
| // LA COOPÉRATION TERRITORIALE //                           | 20        |
| // ORGANISATION DE LA PROGRAMMATION //                      | 21        |
| La saison régulière                                         | 21        |
| Les temps forts                                             | 22        |
| L'Extra Festival                                            | 22        |
| L'Indie Day                                                 | 23        |
| Le très jeune public                                        | 23        |
| Le concert de rentrée - Lalalib                             | 23        |
| // ÉCONOMIE DE LA DIFFUSION //                              | 23        |

|                                                                                                                          |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>LA MÉDIATION CULTURELLE</b>                                                                                           | <b>25</b> |
| // DÉFINITION ET ENJEUX //                                                                                               | 25        |
| Définition                                                                                                               | 25        |
| Enjeux                                                                                                                   | 25        |
| // CINQ AXES DE TRAVAIL //                                                                                               | 25        |
| // ORGANISATION DE LA MÉDIATION CULTURELLE //                                                                            | 26        |
| // TYPES D'INTERVENTION & EXPÉRIMENTATION //                                                                             | 26        |
| // PARTENARIATS AVEC DES STRUCTURES SOCIALES, ÉDUCATIVES OU MÉDICALES //                                                 | 27        |
| Territoires d'action                                                                                                     | 27        |
| Méthode de travail                                                                                                       | 27        |
| La « marque de fabrique » de la médiation culturelle à La Vapeur                                                         | 28        |
| L'éducation artistique et culturelle de la crèche à l'Université                                                         | 28        |
| L'expérience culturelle collective au service du champ social, socio-éducatif, médico-social et de l'éducation populaire | 29        |
| // RENDEZ-VOUS OUVERTS À TOUTES ET TOUS //                                                                               | 30        |
| L'initiation à la pratique artistique à tous les âges                                                                    | 30        |
| Rencontres autour des musiques actuelles                                                                                 | 31        |
| // ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DES ARTISTES ET INTERVENANT·ES IMPLIQUÉ·ES DANS LES PROJETS DE MÉDIATION CULTURELLE //     | 32        |
| <b>L'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE</b>                                                                                       | <b>33</b> |
| // DÉFINITION ET ENJEUX //                                                                                               | 33        |
| // LA DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT //                                                                                       | 33        |
| // ACCOMPAGNER LORSQU'IL LE FAUT : UN NOUVEAU FORMAT D'ACCOMPAGNEMENT //                                                 | 34        |
| // L'OPÉRATION ICEBERG //                                                                                                | 35        |
| // L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MUSIQUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ //                                                           | 35        |
| // LES ATELIERS - FORMATIONS //                                                                                          | 36        |
| // L'ACCÈS À LA SCÈNE //                                                                                                 | 36        |
| Le Grand Bain                                                                                                            | 36        |
| Support Your BFC Band                                                                                                    | 37        |
| Les premières parties                                                                                                    | 37        |
| Les autres programmations                                                                                                | 37        |
| // LA CRÉATION //                                                                                                        | 37        |
| Les résidences                                                                                                           | 37        |
| La création comme vecteur d'émulation artistique                                                                         | 38        |
| // LES STUDIOS DE RÉPÉTITION ET LE STUDIO MAO //                                                                         | 39        |
| // LA QUESTION DE L'ÉVALUATION //                                                                                        | 39        |
| <b>LES ACTIONS TRANSVERSALES AU PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL</b>                                                        | <b>41</b> |
| // L'IMPLICATION DANS LE « QUARTIER » DE LA VAPEUR //                                                                    | 41        |
| Définition du terme « quartier »                                                                                         | 41        |
| Le quartier de La Vapeur en chiffres (insee 2017)                                                                        | 41        |
| Les objectifs 2024-2027                                                                                                  | 42        |
| Les partenaires potentiels du quartier                                                                                   | 42        |
| // L'ACCESSIBILITÉ DES ACTIVITÉS DE LA VAPEUR //                                                                         | 42        |
| Principes d'actions                                                                                                      | 42        |
| Les objectifs de la saison 2024-2027                                                                                     | 43        |
| // LA PRÉVENTION ET LA RÉDUCTION DES RISQUES EN MILIEU FESTIF & LA                                                       |           |

|                                                            |    |
|------------------------------------------------------------|----|
| LUTTE CONTRE LES VHSS //                                   | 44 |
| Les objectifs 2024-2027                                    | 44 |
| // LA VAPEUR, UN PROJET VALORISANT TOUTES LES IDENTITÉS // | 45 |
| Les objectifs pour 2024-2027                               | 46 |
| CONCLUSION                                                 | 47 |



# PROPOS INTRODUCTIF

La Vapeur, établissement public de la Ville de Dijon, porte un projet artistique et culturel construit autour d'un lieu ressource pour les musiques actuelles et de pratiques culturelles liées à ces musiques au bénéfice des artistes et des populations.

Au croisement du cahier des charges des scènes de musiques actuelles (SMAC) du Ministère de la Culture, de politiques publiques, notamment culturelles territorialisées, et de missions d'intérêt général, La Vapeur définit un cadre d'action régulièrement réinterrogé et consigné dans ce projet d'établissement.

Le territoire d'application de référence ici entendu est celui de l'échelon départemental, bien qu'il ne soit pas limitatif. Dans le déploiement du label SMAC, le ministère a souhaité que chaque département français dispose d'au moins une structure labellisée. Les départements qui entourent la Côte-d'Or en sont pourvus et La Vapeur déploie ses actions selon les spécificités de son territoire, en complémentarité et en coopération avec ses homologues régionaux.

Les équipes qui œuvrent au quotidien à La Vapeur mettent au service du projet leur professionnalisme, leurs compétences, leurs connaissances des acteur·ices et des parties prenantes, leur lecture du territoire, leur maniement des outils et leur appréhension des limites d'intervention.

Le projet artistique et culturel de La Vapeur est construit selon la notion d'intérêt général, avec la volonté d'être ouvert et ressource pour le plus grand nombre, en étant attentif à l'accueil des différences et des besoins de chacun·e.

Il promeut la force du collectif et de la coopération au détriment des intérêts particuliers.

Malgré une histoire riche de trois décennies, un ancrage fort à son territoire et un adoubement par ses usager·ères (enquête réalisée en 2023), le projet est toujours fragile et sa pérennité ne peut être assurée que dans un rapport de dialogue, de confiance et de soutien politique fort des partenaires publics.



# LA VAPEUR : PRÉSENTATION, CONTEXTE ET ENJEUX

## // PRÉSENTATION GÉNÉRALE //

La Vapeur est un équipement de la Ville de Dijon consacré aux musiques actuelles créé en 1995 et devenu au 1er janvier 2006 une régie personnalisée dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. L'établissement public local ainsi constitué est chargé de l'exécution d'un service public à caractère industriel et commercial.

Résultante de la rencontre d'un projet, d'une équipe, d'un lieu et de politiques publiques, La Vapeur œuvre au développement des musiques actuelles à Dijon, en Côte-d'Or, en Bourgogne-Franche-Comté et en France.

La Vapeur est positionnée comme structure de référence au sein d'un maillage local, régional et national, pour les questions d'éducation artistique, de médiation culturelle, d'accompagnement artistique des musicien·nes dans la pratique, le développement, la création et la diffusion de leurs œuvres.

La Vapeur ne se résume pas à une salle de concert et s'adresse à chaque individu de son territoire d'action pour encourager la pratique artistique, la diversité des expressions musicales, la diversité culturelle, l'éducation et l'intérêt pour les arts et la culture, l'égalité des genres, la rencontre d'autres individus, le respect des droits culturels et humains. C'est un projet animé par un conseil d'administration, une équipe de salarié·es permanent·es et intermittent·es, des bénévoles, des prestataires, des fournisseurs, des partenaires artistiques, culturels, éducatifs, sociaux, institutionnels et privés.

La Vapeur organise ses activités selon trois grands axes qui sont étroitement liés les uns aux autres :

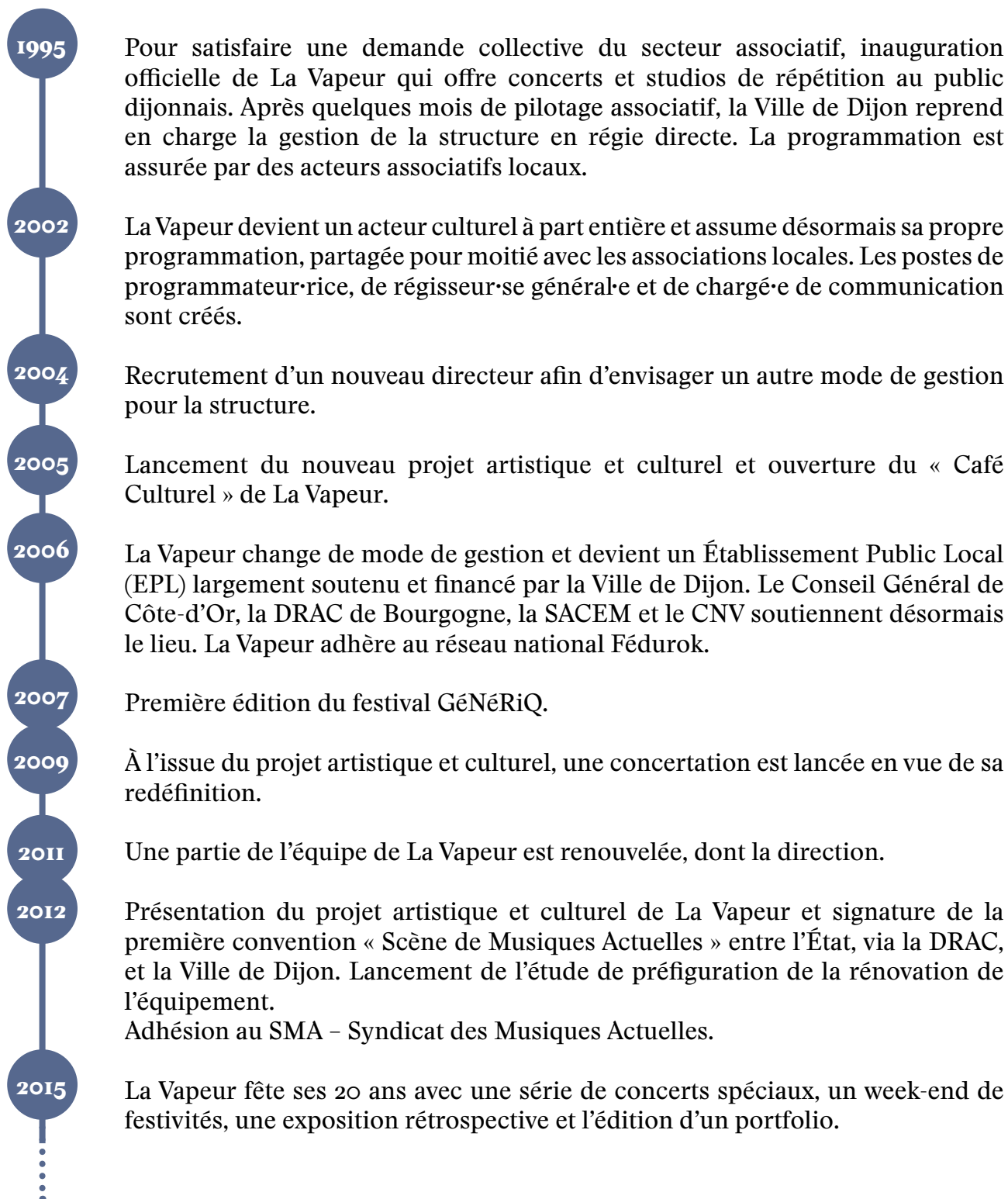
- La diffusion d'œuvres artistiques ;
- La médiation culturelle et l'éducation artistique et culturelle ;
- Le soutien à la création et l'accompagnement artistique.

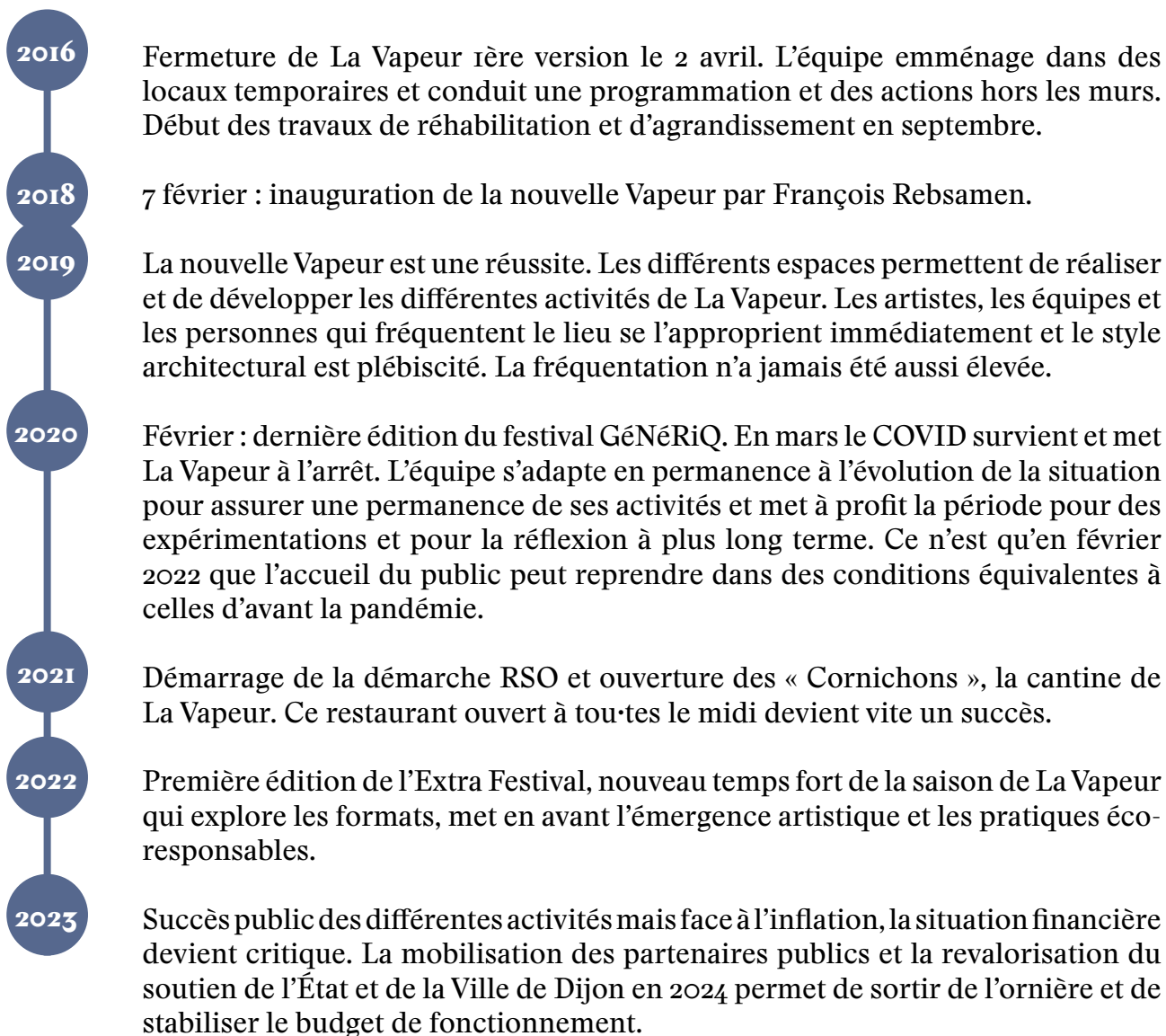
Tout cela se met en œuvre avec de nombreux partenaires de différents types :

- Les partenaires de terrain : sur l'ensemble des champs, diffusion, médiation culturelle, accompagnement artistique, La Vapeur identifie des partenaires artistiques, culturels, éducatifs, du secteur social, de l'éducation populaire, etc., qui souhaitent travailler dans une relation longue sur la base de principes communs et de projets identifiés ;
- Les partenaires institutionnels qui reconnaissent dans le projet de La Vapeur ce qui relève de l'intérêt général et qui rejoint les objectifs des politiques publiques pour l'État et les collectivités ou des programmes d'aide pour des organisations propres au secteur de la musique ;
- Les partenaires privés qui peuvent contribuer au bon fonctionnement de La Vapeur ou s'engager à ses côtés, sur la base de valeurs communes et participer à ses actions par le biais du mécénat.

Depuis le 7 février 2018, La Vapeur bénéficie d'un nouvel équipement construit sur les fondations de l'ancien mais totalement repensé, redessiné, modernisé et agrandi. Cet outil correspond aux besoins de réalisation et de développement du projet porté par La Vapeur. Il renforce la dynamique existante dans le secteur des musiques actuelles à Dijon et en Bourgogne-Franche-Comté et contribue à fédérer davantage autour des pratiques proposées par La Vapeur.

## // REPÈRES HISTORIQUES //





## // L'ÉQUIPEMENT //

Signé par l'architecte Marie-José Barthélémy de l'Office Parisien d'Architecture, le bâtiment composé de différents volumes et constructions est ouvert sur l'espace public et le quartier. Son projet a parfaitement répondu aux enjeux fonctionnels du programme autant qu'à la commande d'ouverture du bâtiment sur l'extérieur. En outre, elle a su souligner et magnifier l'histoire industrielle puis culturelle du site. Les principaux matériaux utilisés sont le béton, l'acier, le verre et le bois brûlé.

Il offre de nombreuses possibilités d'accueil du public en intérieur et en extérieur ainsi que des conditions de visibilité et d'écoute des concerts de grande qualité.

Les artistes y trouvent un écrin agréable et des conditions techniques optimales pour leur permettre de s'exprimer dans les meilleures dispositions.

De nouveaux espaces sont créés pour la médiation culturelle et pour de nouvelles possibilités d'accueil du public.

C'est également un équipement pensé par des professionnelles pour optimiser ses fonctionnalités et améliorer les conditions de travail des salarié·es permanent·es et temporaires.

### **Les espaces de La Vapeur**

- 2 salles de diffusion et d'accueil des artistes en création (jagues 1180 et 230 places)
- 6 studios de répétition et 1 studio MAO
- 1 atelier de médiation culturelle et de résidence
- des espaces d'accueil du public accueillant ponctuellement d'autres activités (hall / foyer / mezzanine)
- un bar central qui peut s'ouvrir sur le parvis extérieur
- un espace de restauration publique le midi – Les Cornichons, la cantine de La Vapeur
- un espace extérieur pour la restauration publique les soirs de concert et pour les fumeur·ses
- des espaces d'accueil des équipes artistiques
- des bureaux pour l'équipe permanente
- un hébergement de 6 lits de type dortoir
- 1 station de bus
- 2 parkings publics et de nombreuses accroches pour les vélos sur la voie publique
- 1 parking pour les studios de répétition
- 1 parking artistes et équipes (avec abri vélo y compris recharge électrique)

## **// CONTEXTE ET ENJEUX DE LA NOUVELLE CPO 2024-2027 //**

### **Contexte général**

La sortie de la période COVID s'est accompagnée d'une poussée inflationniste extrêmement forte et inattendue.

Cette flambée des prix des énergies puis finalement de l'ensemble des achats et services couplée à une augmentation importante de la masse salariale du fait des ajustements liés à l'inflation a mis à mal le modèle économique de La Vapeur, déjà fragile et reposant sur une part élevée de ressources propres (environ 50%).

Malgré une année 2023 qui a vu les activités ouvertes au public connaître un grand succès (forte affluence aux concerts et autres rendez-vous ouverts au public, année record dans les studios de répétition, ateliers complets, sollicitations permanentes en médiation culturelle et en accompagnement artistique, etc.) il est difficile de parvenir à l'équilibre budgétaire.

Suite au départ volontaire d'un salarié permanent fin 2023, le poste a dû être supprimé pour faire des économies de charges et l'équipe doit à nouveau se réorganiser pour maintenir l'ensemble des missions et faire face à la charge de travail. Malgré ce choix contraint, les niveaux de rémunération restent bas et ne sont pas en rapport avec le degré de formation, les compétences et le niveau d'engagement des salarié·es.

De plus, les recrutements attirent moins de candidatures malgré la valorisation du projet, l'attractivité de l'équipement et du territoire et les avantages non salariaux mis en avant.

## Enjeux pour la période 2024-2027

- Mobiliser les partenaires publics pour assurer la pérennité du projet et son financement à un niveau adapté à moyen et long terme.
- Reconstituer les moyens disponibles pour les activités artistiques et culturelles.
- Sécuriser les salarié·es dans leur parcours professionnel.
- Poursuivre et accélérer l'intégration des enjeux écologiques et sociétaux.

## Menaces et opportunités

### Forces et opportunités

#### Un fort ancrage au territoire

La Vapeur aura 30 ans en 2025 et elle a su s'adapter aux évolutions du secteur musical, aux attentes de la population et des acteurs culturels, éducatifs, sociaux, etc. du territoire.

La transformation de l'équipement, l'évolution constante de son projet et de ses activités, l'amélioration des conditions d'accueil, de pratique et de création continuent de développer son attractivité et sa notoriété.

#### Une équipe solidaire, engagée et résiliente

Au sein d'une organisation optimisée pour la réalisation du projet d'établissement, l'équipe permanente et tou·tes les autres intervenant·e·s cultivent un esprit solidaire et un attachement au travail bien fait.

La qualité de vie au travail et les conditions de travail sont au centre d'un dialogue social fructueux.

#### La transition climatique

Le sujet amène des réflexions locales et nationales sur les enjeux et les perspectives d'évolution du secteur culturel en général et des musiques actuelles en particulier.

#### Un projet d'intérêt général reconnu et des outils et des compétences en évolution permanente

L'accompagnement artistique s'est restructuré et renouvelle ses méthodes et les équipements mis à disposition des musicien·ne·s.

La médiation culturelle a développé ses compétences et optimisé ses modes de fonctionnement. Elle est très sollicitée et reconnue au niveau local, régional et national.

#### Un positionnement géographique intéressant et une métropole dynamique

Dijon et la Bourgogne jouissent d'une image et d'une notoriété fortes.

La Ville de Dijon mène une politique culturelle forte et la métropole s'engage dans une démarche de transition climatique ambitieuse.

### Faiblesses et menaces

#### Des moyens insuffisants

Plusieurs constats :

- Une équipe permanente sous dimensionnée et pas suffisamment rémunérée ;
- L'absence de soutien du département de la Côte-d'Or.

### **Des capacités d'action à consolider et à développer**

La structuration des activités de médiation culturelle et d'accompagnement artistique s'est faite sans obtention de moyens dédiés. Alors que leur utilité est reconnue, il convient de leur accorder des moyens supplémentaires spécifiques pour permettre leur consolidation et leur développement sans reposer uniquement sur les logiques d'appel à projets.

### **La transition climatique**

La thématique est au cœur des préoccupations de l'établissement. Sur les sujets restant à traiter, l'accompagnement des partenaires va être déterminant pour franchir de nouveaux caps.

### **Des ajustements permanents à prévoir au niveau technique et accueil du public**

Tout en veillant à ne pas céder à la course à la nouveauté et à la technologie, des investissements réguliers sont nécessaires pour répondre aux évolutions des normes et réglementations, au renouvellement des matériels et équipements et à certains nouveaux besoins.

### **Un secteur en mutation structurelle et économique**

Le secteur musical poursuit sa transformation avec des phénomènes de concentration et de financiarisation dans les segments musicaux à fort potentiel commercial, au plan international mais aussi national et régional.

Ces opérateurs sont intéressés par le marché et la disponibilité des équipements pour leurs activités orientées vers le profit.

Outre le risque d'uniformisation de l'offre culturelle, cela affaiblit les acteur·ices comme La Vapeur, fortement tourné·es vers l'intérêt général mais dépendant·es d'un fort niveau de ressources propres.

# PRINCIPES STRUCTURANTS DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

## // LES GRANDS PRINCIPES //

La Vapeur s'inscrit dans une approche ouverte défendant des principes de partage, de coopération, de citoyenneté, de respect des droits humains et culturels et de responsabilité sociale et environnementale.

Dans une vision territorialisée, La Vapeur souhaite encourager la pratique, la diversité et l'audace artistiques ainsi que la rencontre et l'expérience culturelles.

## // LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX //

Le développement des activités de La Vapeur répond à des objectifs dont les principaux sont :

- Aller à la rencontre des populations ;
- Valoriser l'expression culturelle et artistique ;
- Coopérer avec les acteurs territoriaux, à différentes échelles, dans une logique de complémentarité et de pérennité d'action ;
- Encourager et faciliter l'expérience culturelle et la pratique artistique ;
- Soutenir la formation et l'insertion professionnelle ;
- Favoriser l'émergence et la diversité artistique et culturelle ;
- Soutenir et faciliter la création et la circulation des œuvres et des artistes.

## // L'IMPLICATION ET LA COOPÉRATION TERRITORIALE //

La Vapeur se place dans une logique de coopération et s'inscrit activement dans de nombreux espaces de concertation et de production au niveau local, régional et national.

Cet engagement est motivé par :

- Une logique générale de coopération et de solidarité.
- Une volonté de participer à la structuration de l'écosystème des musiques actuelles, d'encourager les complémentarités entre acteur·ices et de combattre les logiques de concentration et de compétition.
- Une recherche permanente d'espaces d'échanges, d'expérimentations et d'apprentissages collectifs.

## Au niveau local et régional

La coopération au plan local s'entend selon plusieurs principes :

- Favoriser la diversité des approches concernant les projets de création et de diffusion, de pratiques, d'accompagnement artistique, de médiation culturelle, etc.
- Ne pas se placer en concurrence ou en compétition avec les autres acteurs mais en complémentarité et en coopération en réalisant des projets communs.
- Être attentif aux pratiques, aux besoins et aux temps forts des acteurs locaux.

À l'échelle régionale, cela prend différentes formes :

- S'impliquer via le réseau régional, la féma Bourgogne-Franche-Comté, dans la structuration de l'écosystème des musiques actuelles et penser collectivement la coopération et les politiques culturelles à destination de l'ensemble des acteurs et notamment des plus fragiles.
- Participer activement aux « Support Your BFC Band » et aux showcases sur les rendez-vous professionnels pour soutenir la diffusion et la circulation des artistes régionaux (cf. page 37).
- Prendre part à l'Opération Iceberg, proposition collective apprenante d'accompagnement artistique (cf. page 35).

## Au niveau national

Au-delà de son rapport direct au territoire, La Vapeur est présente et active dans différentes organisations :

- La Fédélima : fédération historique des lieux et diffuseurs de musiques actuelles – <http://fedelima.org> ; Yann Rivoal est un des référents du groupe de travail « programmation ».
- Le SMA – Syndicat des Musiques Actuelles - <http://www.sma-syndicat.org> - Yann Rivoal est élu au bureau national du SMA qui représente plus de 600 structures.
- Le CNM – Yann Rivoal est membre de commissions ;

## // LA DIMENSION CITOYENNE ET SOLIDAIRE //

La Vapeur ouvre ses activités et son projet à des citoyen·nes intéressé·es et volontaires à y prendre part.

## La vie du lieu

Le bénévolat à La Vapeur est considéré comme une possibilité d'appropriation d'un projet et d'un équipement culturel public par la population du territoire.

Les motivations des personnes qui souhaitent s'investir sur la seule base du volontariat et de l'envie sont multiples : comprendre le fonctionnement d'un lieu dédié à la musique, faire partie d'une équipe, contribuer à des actions culturelles, participer à la dynamique artistique et culturelle de son territoire, assister à des concerts ou tout simplement rencontrer d'autres

individus. Ces raisons sont toutes valables et il en existe bien plus encore.

Ce qui intéresse La Vapeur dans cette démarche, c'est à la fois la dynamique et les compétences que ces personnes amènent au projet mais aussi, pour les salarié·es de la structure, la richesse des échanges, souvent informels, que permettent les rencontres régulières avec les bénévoles. Cela permet de confronter la vision de chacun·e avec un plus grand nombre de personnes, sur les goûts, les attentes musicales, les pratiques, etc. Cela permet également de sortir de l'entre soi, des usages établis, de la pensée unique.

La Vapeur se fait fort d'être à l'écoute des attentes des bénévoles et de leur proposer des modes de participation adaptés à ces attentes.

## **Des espaces de rencontre et de débat**

Différents formats sont développés tout au long de la saison pour encourager les rencontres et les échanges. Ils suscitent une forte adhésion et incitent La Vapeur à les développer.

### **Les apéro rencontres**

Ces rendez-vous de fin de journée ouverts à toutes, dans un cadre convivial, proposent de découvrir des métiers ou des thématiques liés au secteur musical. Un·e ou plusieurs professionnelles introduisent le sujet et répondent aux questions des personnes présentes (exemples déjà réalisés : dans la peau d'une médiatrice culturelle, les droits d'auteur, etc.).

### **Les débats et conférences**

« C'est quoi la question ? » est une proposition ouverte de débat autour d'un sujet de société qui est lié au secteur musical (exemples passés : liberté d'expression des musicien·nes, la musique a-t-elle un genre, etc.). Le sujet est présenté par des personnes qui le travaillent (journalistes, universitaires, acteur·ices culturels, etc.) et tout le monde est invité à prendre la parole, à témoigner, à contredire...

A chaque édition, l'Extra Festival propose une thématique discutée avec un·e ou plusieurs invité·es (mobilités durables, décarbonation de la culture, alternatives agricoles, etc.) et en échange ouvert avec l'assistance présente.

## **La précarité des populations**

La paupérisation d'une partie de plus en plus importante de la population, dans toutes les tranches d'âge mais notamment chez les jeunes, interroge La Vapeur dans la possibilité de ces personnes à accéder aux pratiques culturelles.

En cas de grande précarité, la gestion du quotidien devient la priorité et le risque d'isolement et d'éloignement social et culturel est plus grand. Comment réagir face à cela en tant que structure culturelle, comment s'adresser à ces personnes ?

Dans le même temps, le prix des billets de concert ne cesse d'augmenter et devient certainement rédhibitoire pour certaines catégories de personnes. Au-delà des quotas existants de billets à moindre prix réservés à des groupes de personnes dans le cadre de

projet de médiation culturelle menés par La Vapeur, la structure entame une réflexion sur l'accès des personnes en précarité financière.

## Les actions solidaires

La Vapeur s'associe ponctuellement mais régulièrement à des associations qui œuvrent dans le champ de la solidarité au profit des plus démunies.

Depuis plusieurs années le public de la « boum de Noël » est invité à faire un geste solidaire pour l'association « SOS Refoulement ».

Chaque année également, un concert est organisé avec et au bénéfice de l'association des « Restos du cœur de Côte-d'Or ». Les recettes de billetterie sont intégralement reversées à l'association une fois les frais d'organisation remboursés.

## // LA RSO //

### RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS

La RSO est une démarche visant à intégrer les enjeux du développement durable, à moyen et long terme, dans la vision et la stratégie d'une organisation. Il s'agit d'une démarche volontaire de la part des organisations.

Parmi d'autres termes de la même famille (DD, RSE, RSO, éco-responsabilité, management responsable...) c'est celui choisi par La Vapeur pour définir sa stratégie sur un certain nombre d'enjeux choisis collectivement.

C'est une démarche continue qui conduit à mettre en place une structuration des enjeux et un plan d'actions pluriannuel évolutif.

Pour aborder le sujet, La Vapeur a bénéficié d'un appui-conseil RSO de l'AFDAS, opérateur de compétences de la culture. L'accompagnement a été réalisé par Ipama, cabinet de référence au niveau national.

### Les étapes

- Février 2021 : lancement de l'appui conseil, définition du cadre et des enjeux propres à La Vapeur.
- Mars 2021 : journée collective sur le partage de connaissance et l'analyse des enjeux, réalisation d'un diagnostic collectif et recensement d'actions à entreprendre
- Mars - Juin : formalisation et hiérarchisation des enjeux.
- Juin 2021 : présentation du plan d'actions pluri-annuel.

### Les thématiques retenues et les typologies d'action

- **Eco-responsabilité du bâtiment** : accentuer la sobriété énergétique et la décarbonation de l'énergie.
- **Transports** : faciliter et promouvoir les mobilités durables.
- **Alimentation** : améliorer la qualité et l'impact carbone de l'alimentation proposée au

sein de La Vapeur.

- **Déchets** : réduire, collecter et valoriser les déchets.
- **Accessibilité** : faciliter l'accessibilité à l'ensemble des activités.
- **Prévention** : informer, accompagner et prévenir les risques de différentes natures.
- **Communication** : adopter une communication responsable.
- **Achats** : favoriser les circuits courts, le réemploi et le régional.
- **Insertion** : encourager les projets inclusifs et favoriser l'insertion.
- **Coopération** : s'impliquer dans les initiatives et l'animation des coopérations.
- **Biodiversité** : favoriser la biodiversité et contribuer à la prise de conscience écologique.

### Exemples d'actions réalisées

- **Transports** : service de bus systématique à la fin des concerts quelle que soit l'heure de fermeture, mise en place d'un forfait mobilité durable pour le personnel, étude sur le co-voiturage (étude réalisée en 2023 disponible sur demande), etc.
- **Alimentation** : achats en circuit court auprès de fournisseur·ses privilégiant une agriculture saine et durable, sélection de petit·es producteur·ices locaux·les...
- **Déchets** : achats alimentaires en vrac, utilisation systématique de contenants lavables et réutilisables, prêt de gourdes aux artistes...

## // LES DROITS CULTURELS //

En référence aux textes fondateurs des droits culturels et à leur inscription dans la loi française, La Vapeur s'en empare aussi bien au titre de la protection et de la promotion de la diversité culturelle qu'à celui de « l'identité culturelle » de tout individu composée de l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se construit, communique et entend être reconnue dans sa dignité.

La question de la diversité est notamment intégrée aux missions du label SMAC même si au travers de la création et de la diffusion, encourager cette diversité tel que s'efforce de le faire La Vapeur ne permet pas de se targuer de la protection et la promotion de toutes les cultures.

Au sens de la prise en compte des pratiques culturelles des populations du territoire, outre le volet citoyen évoqué ci-avant, il en est également question dans le paragraphe sur la coopération avec les acteur·ices du territoire en mettant en jeu des ressources, des compétences et des outils dans une démarche partagée de conception de projets, de définition d'objectifs communs et de réalisations. Cela s'exprime dans un large spectre d'activités, artistiques, culturelles, socio-culturelles, pédagogiques, médico-sociales, etc.

Une autre entrée répertoriée à La Vapeur est celle de la pratique musicale pour toutes et tous. La Vapeur propose à des novices comme à des musicien·nes amateur·es ou professionnel·les des cadres de pratique, d'accompagnement, de développement, d'expérimentation...

La philosophie générale est d'inviter à essayer, à s'exprimer tel que l'on est en restant à l'écoute des besoins, en aidant à les préciser et à y répondre.

## // LES 3A //

Dans l'ensemble de ses fonctionnements, La Vapeur privilégie des modes d'intervention en accord avec les grands principes énoncés au début de ce chapitre.

La volonté commune des équipes est d'être des professionnel·les soucieux·ses du travail bien fait et du respect de l'autre pour permettre sereinement la poursuite des objectifs communs dans le cadre respecté de l'organisation générale prédéfinie.

Cela implique de partager cette approche et d'adopter la bonne posture pour le faire avec les nombreuses parties prenantes : équipes artistiques, bénévoles, salarié·es occasionnel·les, usager·es du lieu, prestataires, partenaires, visiteur·ses, etc.

Cette posture se traduit par la règle des 3A : accueil, attention (observation, écoute...), accompagnement (information, orientation, action...).

Ces notions se retrouvent dans de nombreux chapitres de ce document concernant la coopération, la médiation culturelle, l'accompagnement artistique ou l'inclusivité pour n'en citer que quelques-uns.

# LA DIFFUSION

## // LES PRINCIPAUX ENJEUX DE LA « DIFFUSION » À LA VAPEUR //

- Organiser dans les meilleures conditions la rencontre des artistes et du public.
- Soutenir la création et la diffusion en encourageant la diversité artistique et culturelle et les formes émergentes.
- Défendre l'égalité des genres et la représentation des minorités.
- Développer les coopérations avec les autres acteur·ices.
- Dégager des marges budgétaires suffisantes pour permettre la prise de risque et une direction artistique ambitieuse.
- Encourager la curiosité et la découverte par des formats diversifiés et toujours renouvelés.

## // LES PARTIS PRIS ET LES CONTRAINTES À INTÉGRER //

La diffusion à La Vapeur intègre de nombreux paramètres :

- Un positionnement assumé de scène généraliste des musiques actuelles.
- La prise en compte des politiques publiques pour la culture des partenaires publics locaux et du cahier des charges spécifique au label SMAC.
- La prise en compte des initiatives et des acteurs du territoire et le développement des coopérations.
- La volonté d'associer la création et la production locales et régionales dans une logique d'appui au secteur et au territoire.
- La compatibilité de l'activité de diffusion avec les trajectoires de décarbonation et de soutenabilité du climat.
- La volonté de conserver des tarifs accessibles au plus grand nombre et adaptés en fonction des types de proposition.
- Les contraintes économiques du secteur et la forte proportion de recettes propres à assurer.

## // LES PRINCIPES DIRECTEURS //

### **Le positionnement artistique**

La programmation de La Vapeur se revendique généraliste et complémentaire de l'offre du

territoire (métropole de Dijon et département). Elle tente d'aborder aussi largement que possible les différentes esthétiques présentes dans la large palette des musiques actuelles. Elle promeut l'égalité des genres, le renouvellement des formes et des contenus et la diversité culturelle.

### **La scène régionale**

La scène locale et régionale est fortement représentée pour lui permettre de bénéficier d'une expérience formatrice dans son parcours d'apprentissage et/ou d'une exposition auprès d'un large public qui va en majorité découvrir cette proposition artistique.

### **Le jeune public et les familles**

La Vapeur propose une programmation régulière en direction du jeune public et des familles afin d'encourager dès le plus jeune âge le contact avec les artistes et les œuvres musicales jouées sur scène, mais aussi de favoriser l'expérience partagée adultes / enfants et inciter la transmission intergénérationnelle.

### **L'égalité des genres et le refus des discriminations**

La Vapeur est attentive à la présence importante des femmes en souhaitant atteindre rapidement la parité tant sur scène que dans les équipes techniques et permanentes. La question de la représentation des minorités dans la programmation est également au centre des préoccupations.

À La Vapeur toute discrimination liée au genre, aux origines ou à toute autre forme d'appartenance est formellement proscrite et des campagnes de sensibilisation et de prévention sont déployées en ce sens.

### **La diversité**

La programmation s'attache à inclure une présence artistique singulière et multiculturelle qui trouve sa source en dehors des grandes tendances du marché et défend les artistes et les entreprises de production qui s'inscrivent dans une approche indépendante voire artisanale.

### **Les artistes emblématiques**

La programmation intègre des artistes français·es et internationaux·ales emblématiques. Ce caractère d'exception peut être incarné par leur proposition artistique hors norme, par la rareté de leurs apparitions, par leur parcours musical et artistique ou par leur valeur emblématique d'un style, d'un courant, d'une période de l'histoire des musiques actuelles. Ce type de programmation peut être proposé en partenariat avec d'autres acteurs locaux.

## L'ouverture artistique

La programmation de La Vapeur se confronte régulièrement à d'autres esthétiques musicales et à d'autres disciplines artistiques et créatives comme elle a déjà pu le faire par le passé avec la musique contemporaine, la danse, le théâtre ou la lecture.

Malgré des temporalités et des pratiques différentes selon les domaines, il est important de poursuivre ces croisements interdisciplinaires qui permettent de créer des passerelles entre les projets, les équipements, les équipes et les personnes qui suivent les différentes programmations.

## // LA COOPÉRATION TERRITORIALE //

Il existe un foisonnement d'initiatives et d'acteur·ices à l'échelle de la métropole dijonnaise, ce qui constitue une chance pour le territoire et une aubaine pour La Vapeur en matière de possibilités de coopérations et de complémentarités d'action, d'autant qu'une scène de musiques actuelles ne peut répondre à tous les besoins et n'est pas toujours la mieux placée pour le faire. Il apparaît cependant essentiel qu'elle se place au cœur d'un secteur dynamique, vivant et connecté à elle.

Le fait qu'il existe à Dijon et alentours de nombreux lieux, associations, festivals, promoteur·rices et, dans une moindre mesure, producteur·rices est gage de vitalité et de diversité de l'offre aux musicien·ne·s et au public, à condition que chacun tienne compte de ce qui existe et se place en complémentarité des autres opérateurs.

C'est ce que La Vapeur s'efforce de faire et d'encourager, dans une vision structurante et partagée du développement des musiques actuelles sur le territoire et plus largement sur la région Bourgogne-Franche-Comté.

Avec le secteur associatif, La Vapeur travaille des programmations communes et des prises de risques partagées avec ceux et celles qui ont un projet culturel et artistique affirmé et qui inscrivent leur action et la coopération dans la durée. La Vapeur accueille et prend part aux principaux festivals et temps forts de ces associations en croisant leurs objectifs et leurs savoir-faire aux siens.

Au-delà des cadres événementiels, d'autres collaborations régulières s'organisent à La Vapeur et hors les murs lorsque la forme artistique présentée le justifie. Cela répond à la volonté de La Vapeur de soutenir et d'accompagner les acteurs locaux dans leur évolution et de fédérer des publics autour d'une même proposition.

Pour ce qui concerne l'accueil des producteur·rices/promoteur·rices locaux·les et pour permettre à ces structures privées d'exercer leur activité qui complète l'offre sur le territoire, La Vapeur a fait le choix d'encadrer ses locations de salles en les réservant aux seules sociétés de production dijonnaises dans un rythme et une fréquence équitable établie avec eux·elles.

Nous estimons ainsi que la proposition artistique de La Vapeur reste nettement prépondérante mais qu'elle est augmentée par une offre complémentaire.

L'écosystème local, relativement équilibré du fait de la complémentarité des équipements et de leurs directions artistiques suffisamment distinctes d'une part et des nombreuses

coopérations et vigilances des acteur·ices d'autre part, est cependant fragilisé par l'apparition de nouveaux opérateur·rices.

Au plan régional et national, des phénomènes de concentration sont à l'œuvre dans une approche concurrentielle et lucrative peu compatible avec les principes et les objectifs de La Vapeur.

Cela est renforcé par la multiplication des festivals de grande ampleur qui favorisent des principes d'exclusivité et de privatisation basés sur la compétition et la concurrence au détriment des dynamiques vertueuses prônées par la coopération.

Pour La Vapeur et l'écosystème local, cela constitue une menace sur le temps long en cas de défaillance ou de faiblesse des politiques publiques.

## // ORGANISATION DE LA PROGRAMMATION //

### La saison régulière

La diffusion est organisée par les deux programmeurs de la structure, en discussion avec les équipes de l'accompagnement artistique (exposition des artistes locaux·ales et régionaux·ales sur des premières parties, soirées « Support Your BFC band », intégration à la programmation des artistes accompagné·e·s par La Vapeur dans ses dispositifs propres et partagés comme l'Opération Iceberg) et de la médiation culturelle (programmations spécifiques à La Vapeur ou hors les murs, rendez-vous en marge des programmations, etc.).

Elle se construit également avec de nombreux partenaires au niveau local et régional :

- Le secteur associatif est particulièrement dense et actif à Dijon : Zutique, Sabotage, Risk, Chkt, L'engeance, Le Bloc, Media Music, Vaporetto, Bruit Marron, Mondofuzz, Last Disorder, Loaded Collective, Skanky Yard, Maloka, etc. La Vapeur tient compte de l'activité de ces acteurs dans sa programmation pour ajuster l'offre du territoire.
- De nombreux concerts sont organisés à La Vapeur en coopération avec certaines de ces associations en travaillant en commun les choix artistiques et en partageant les risques financiers en fonction des capacités des uns et des autres.
- Des partenariats sont développés avec les autres SMAC de Bourgogne-Franche-Comté, sur des tournées groupées ou sur de l'exposition d'artistes émergent·es.
- Des projets sont imaginés avec les autres établissements culturels dijonnais qui œuvrent principalement sur d'autres esthétiques ou disciplines : Ici l'Onde, l'Opéra de Dijon, le Théâtre Dijon Bourgogne, le Consortium, l'ABC, la Minoterie, le Dancing, etc.

Même si la très grande majorité de la programmation portée par La Vapeur se tient dans ses murs, elle s'inscrit également à l'extérieur afin de fournir un écrin adapté à toutes les formes artistiques et pour infuser le territoire.

La programmation peut choisir d'investir des formats non traditionnels en matière d'horaires et/ou de lieux originaux. Ainsi des artistes peuvent être amené·es à se produire lors de concerts secrets (lieu et proposition artistique tenus secrets jusqu'au dernier moment), chez l'habitant·e, dans un parc ou un théâtre, dans les locaux d'un·e mécène ou d'un·e partenaire, etc.

Ce principe de hors les murs a également pour vocation d'amener la musique et les artistes à la rencontre des habitant·es dans une démarche différente de la présentation frontale dans un lieu réservé et soumis à une billetterie classique.

La plupart du temps co-organisé avec d'autres, cela permet en outre de multiplier les points d'entrée et de faire se rencontrer des personnes ayant des pratiques culturelles variées.

## **Les temps forts**

La Vapeur imagine ses temps forts pour mettre en exergue les thématiques travaillées tout au long de l'année et pour créer des contextes spécifiques propices à expérimenter de nouveaux projets et de nouvelles formes.

C'est également l'occasion de présenter des projets pensés entre les différents services de La Vapeur situés à la croisée de la médiation culturelle, de l'accompagnement artistique, de la création et de la diffusion.

Pour autant, ces événements ne doivent pas déséquilibrer ou fragiliser le budget annuel de la structure. Ils doivent au contraire venir conforter les missions de La Vapeur, notamment en ce qui concerne la mise en avant de l'émergence, de la diversité et de la nouvelle création.

C'est aussi l'opportunité d'associer des thèmes transversaux difficiles à valoriser dans l'action au quotidien tels que l'égalité des genres, l'écologie, la citoyenneté, l'accessibilité, le quartier, etc.

## **L'Extra Festival**

Initié en mai 2022 à la sortie du COVID, ce rendez-vous défini comme sobre et joyeux investit l'espace public, les coins de nature en ville, des lieux remarquables ou insolites tout en prenant place à La Vapeur. L'Extra Festival est une invitation à vivre la musique différemment, au plus près des artistes, à participer soi-même au gré des lieux et des formats variés, à toute heure du jour et de la nuit.

La ligne artistique est résolument orientée vers l'émergence et la nouvelle création nationale et internationale en laissant une place de choix aux artistes régionaux·ales, à ceux accompagnés par La Vapeur et même aux amateur·e·s.

Des croisements sont opérés avec la médiation culturelle et l'accompagnement artistique sur des formats originaux (concert dans des structures partenaires, balades musicales, concerts pique-nique, créations originales, etc.). L'accent est également porté sur l'accessibilité à tou·tes et sur l'égalité des genres.

L'Extra Festival promeut des thèmes chers à La Vapeur tels que la sobriété énergétique, les mobilités douces et durables, la biodiversité, pour en citer quelques-uns, et invite la population à faire autrement l'espace d'un week-end.

C'est une expérience musicale et culturelle à partager entre ami·es ou en famille, une occasion de faire résonner diversité, créativité, égalité et joie de vivre.

## L'Indie Day

L'Indie Day est un événement consacré aux musiques indépendantes, artistes, labels, producteur·rices, etc.

L'intention est de mettre en avant cette manière de concevoir et de vivre la musique, loin du mainstream et des considérations purement commerciales. C'est un focus sur les passionné·es qui véhiculent un état d'esprit tourné vers la curiosité, l'ouverture et l'altérité.

La Vapeur est transformée pour l'occasion et six à sept artistes investissent les deux scènes qui jouent alternativement. D'autres formes artistiques parties prenantes de ce mouvement « indie », tels que les arts graphiques, la littérature, le tatouage, la photo, etc., sont également conviées.

## Le très jeune public

En 2022, un temps fort consacré à la création musicale pour les tout-petits (6 mois à 3 ans) a été expérimenté avec succès. Les propositions ouvertes aux couples parents-enfants ou à destination des structures petite enfance ont affiché complet à toutes les séances et ont été l'occasion de rencontres entre les artistes qui s'investissent dans cet univers.

Malheureusement, les contingences budgétaires n'ont pas permis de rééditer l'expérience.

## Le concert de rentrée – Lalalib

Autre temps fort musical annuel à Dijon, le concert de rentrée propose le dernier vendredi d'août, dans le centre historique, une soirée de concerts réunissant artistes locaux·les, nationaux·les et internationaux·les.

La Vapeur est en charge de la programmation de cet événement de la Ville de Dijon. L'accès est gratuit et il réunit à chaque édition entre 20 et 30 000 personnes.

C'est l'occasion d'axer la programmation sur des artistes de renommée nationale ou internationale qui sont passés·es lors de leur développement à La Vapeur. C'est également l'opportunité d'une belle exposition auprès du grand public pour des artistes émergent·es et pour des formations accompagnées par La Vapeur et les autres acteurs des musiques actuelles de la région Bourgogne-Franche-Comté.

## // ÉCONOMIE DE LA DIFFUSION //

Sur le plan économique, la diffusion est le premier poste de recettes propres de La Vapeur, mais aussi le premier poste des charges d'activités. En ce sens, il nécessite un soutien important des partenaires publics pour assurer la permanence des orientations artistiques définies par le projet d'établissement et notamment la programmation d'artistes en émergence et en développement, de groupes locaux et régionaux, de diversité esthétique et culturelle.

L'économie de la diffusion dans sa globalité est soumise à une obligation de résultat en matière de billetterie. C'est une équation complexe.

La Vapeur s'est ainsi fixée des jalons comme celui d'équilibrer le nombre d'occurrences entre une prise de risque artistique forte et la programmation d'artistes à plus forte notoriété. Cette deuxième catégorie revient à proposer à la population l'accès à des artistes qui rencontrent un succès public avéré tout en ayant un propos artistique fort et une forme scénique intéressante. Ces artistes permettent à un public varié et nombreux de franchir, souvent pour la première fois, la porte d'un lieu tel que La Vapeur.

Ce type de programmation ne doit pas venir puiser dans les crédits publics dévolus à la diffusion. Ces productions visent un résultat financier à minima à l'équilibre, voire en excédent afin de le réinvestir sur des propositions d'artistes moins exposé·es ou intervenant dans des niches artistiques plus éloignées du grand public.

# LA MÉDIATION CULTURELLE

## // DÉFINITION ET ENJEUX //

### Définition

À travers l'axe « médiation culturelle », La Vapeur propose des rendez-vous ouverts à tous·tes ou construit des projets sur-mesure avec des acteur·ices du champ social, médico-social, éducatif ou de l'éducation populaire.

Au cours de ces rendez-vous ou projets, les participant·es peuvent collectivement apprendre des techniques artistiques, pratiquer de la musique, découvrir des outils de création, fabriquer des choses avec leurs mains, jouer avec d'autres personnes, échanger, se questionner, s'exprimer, rencontrer des professionnel·les du milieu culturel, découvrir une autre manière d'envisager ce qui les entoure ou simplement s'émouvoir.

Et tout cela se fait par l'intermédiaire des musiques actuelles et leur univers culturel, historique et politique.

### Enjeux

C'est une conception éducative et sociale qui est donnée à la culture à travers les réflexions et actions portées par la médiation culturelle à La Vapeur.

Les enjeux des projets que nous proposons sont les suivants :

- Valoriser l'imaginaire et la créativité des personnes.
- Faciliter et encourager l'expression des personnes.
- Créer les conditions favorables à la rencontre des gens.
- Promouvoir l'esprit « collectif ».
- Défendre l'épanouissement et non la performance.
- Valoriser et respecter l'identité culturelle de chacun·e.

## // CINQ AXES DE TRAVAIL //

L'ensemble de ces enjeux est décliné de manière transversale dans les 5 axes de travail qui orientent les réflexions et projets de l'équipe médiation culturelle de La Vapeur.

Dans le cadre de cette nouvelle période, une attention particulière sera portée sur la pratique artistique (axe 3). Ceci s'explique par le peu de projets ayant pu être mis en place dans le précédent projet du fait du COVID.

Un nouvel axe de travail apparaît dans ce projet 2024-2027 pour la médiation culturelle. Il s'agit de l'accompagnement des musiciens et musiciennes impliqué·es dans les projets de médiation culturelle. Il nous paraît important de nous dégager du temps pour accompagner les artistes dans leur questionnement sur la manière d'intervenir auprès des gens afin de trouver une posture pédagogique qui est adaptée aux enjeux définis précédemment.

## // ORGANISATION DE LA MÉDIATION CULTURELLE //

Elle est répartie en trois grandes typologies d'actions, elles-mêmes sous-divisées en axes d'intervention au nombre de 5.

### **Partenariat avec des structures sociales, éducatives ou médicales**

1. L'éducation artistique et culturelle de la crèche à l'Université.
2. L'expérience culturelle collective au service du champ social, socio-éducatif, médico-social et de l'éducation populaire.

### **Rendez-vous ouverts à toutes et tous**

3. L'initiation à des pratiques artistiques à tous les âges.
4. Rencontres autour des musiques actuelles.

### **Accompagnement pédagogique des intervenant·es**

5. Accompagnement des artistes impliqué·es dans les projets de médiation culturelle

## // TYPES D'INTERVENTION & EXPÉRIMENTATION //

Les actions menées dans le cadre de la médiation culturelle à La Vapeur se nourrissent de tous les éléments qui participent à l'écosystème des musiques actuelles : la pratique instrumentale, l'écriture, le journalisme, le graphisme, le courant « DIY », les métiers spécifiques, les aspects techniques, la sociologie, l'histoire, etc. Tous ces éléments sont prétexte à mener des ateliers ponctuels ou des projets longs, des rencontres avec un groupe spécifique ou des conférences ouvertes à tous·tes.

Nous défendons de pouvoir expérimenter des formes d'intervention différentes selon chaque projet, chaque rendez-vous proposé. L'expérimentation est la seule manière de pouvoir créer des actions adaptées aux besoins des personnes ou des partenaires. Ce que l'expérimentation implique :

- Avoir du temps, des espaces de travail et des moyens financiers non contraints par des appels à projets ou des cadres d'intervention non souples.
- Être en relation avec des partenaires, des pairs, des personnes ressources qui nous accompagnent dans nos réflexions et nos actions.
- Nous questionner sur nos manières de faire et de nous adresser aux gens, aux partenaires et aux artistes qui interviennent à nos côtés.

## // PARTENARIATS AVEC DES STRUCTURES SOCIALES, ÉDUCATIVES OU MÉDICALES //

Les actions menées s'organisent en deux parties, selon le type de partenaires impliqués dans l'action :

### 1. **L'éducation artistique et culturelle de la crèche à l'Université**

Il s'agit d'actions menées avec des structures relevant du champ de l'enseignement du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, de l'enseignement supérieur ainsi que les structures d'accueil de la petite enfance.

### 2. **L'expérience culturelle au service du champ social, socio-éducatif, médico-social et de l'éducation populaire**

Il s'agit d'actions menées avec des structures œuvrant dans le champ social, socio-éducatif, médico-social et de l'éducation populaire (IME, foyers ruraux, maison de l'enfance, PJJ, etc.).

## **Territoires d'action**

Le label SMAC définit le département de la Côte-d'Or comme zone de rayonnement des actions de médiation culturelle de La Vapeur. Cette implication départementale s'amplifie depuis plusieurs années et l'enjeu pour ce nouveau projet est de poursuivre ce déploiement au regard des besoins de ce territoire.

Il est alors important de rappeler que l'équipe de la médiation culturelle ne peut pas déterminer seule les orientations de son action et les partenaires avec qui collaborer.

La remontée des besoins des acteur·ices du département ne peut se faire qu'avec l'aide des services des collectivités et des professionnel·les de l'Education Nationale impliqué·es dans la mise en place d'actions ou de politiques éducatives et sociales de ce territoire.

L'absence de l'aide au fonctionnement du département de la Côte-d'Or impacte également le déploiement de nos actions à une échelle départementale, limitant nos actions aux réponses à des appels à projets.

Les collaborations avec les structures dijonnaises sont naturellement facilitées par la proximité géographique des établissements et des équipes ainsi que par l'identité de La Vapeur comme équipement de la Ville de Dijon.

Nous poursuivons également une démarche de collaboration spécifique avec les structures et acteur·ices agissant dans le quartier de La Vapeur (cf. page 41).

## **Méthode de travail**

Le développement de cet axe se fait en cohérence avec les spécificités du territoire et donc en fonction de ses besoins. Il est donc nécessaire d'avoir l'analyse des acteur·ices et des collectivités compétentes et de mener un dialogue régulier et constructif avec ces dernier·ères.

La conception des projets est basée sur le partenariat avec la structure et les équipes engagées dans l'action et donc sur le dialogue, la confiance et l'inter-connaissance. Le partage d'objectifs et la définition collective du sens de l'action est indispensable à la collaboration.

### **La « marque de fabrique » de la médiation culturelle à La Vapeur**

Depuis plusieurs années, nos réflexions et collaborations nous ont amenées à fabriquer ou accompagner le développement d'instruments pédagogiques facilitant la pratique musicale collective.

Ces instruments sont ensuite prêtés à des partenaires ou des artistes, accompagné·es par l'équipe médiation culturelle de La Vapeur. Des temps de formations sont imaginés pour une bonne prise en main de l'instrument.

Ces outils sont là pour permettre à un groupe constitué de jouer ensemble et donc d'appréhender l'écoute, la discussion, l'animation et la création collective. Il s'agit de créer du « commun ».

Ce format d'intervention permet de mettre en place un grand nombre de projets sans être contraint financièrement (prêt souvent gratuit).

De plus, cela permet de défendre l'idée que la mise en place de projets autour de la musique peut se faire sans être un·e professionnel·le de la musique. Il s'agit d'une certaine manière de permettre aux partenaires avec qui nous travaillons de se sentir légitime d'animer un projet musical.

### **L'éducation artistique et culturelle de la crèche à l'Université**

La Vapeur poursuit son engagement éducatif aux côtés des équipes pédagogiques des structures de la « petite enfance », de l'Education Nationale ainsi que des établissements d'enseignement supérieur.

Nous faisons apparaître notre engagement avec les structures de la petite enfance à cet endroit du projet afin de montrer leur rôle essentiel dans l'éducation artistique et culturelle des enfants, au même titre que celui des écoles, collèges et lycées.

Le fonctionnement est bien évidemment différent des relations et montages de projets avec l'Education Nationale. C'est une démarche spécifique et complémentaire, à valoriser dans le parcours éducatif des enfants.

De la même manière, nous faisons apparaître l'importance de mener des collaborations avec des structures d'enseignement supérieur, mais ce champ d'actions n'est pas prioritaire pour l'équipe médiation culturelle. Nous répondons aux sollicitations quand nos compétences et notre activité le permettent mais nous n'avons pas défini une démarche de partenariat précise.

Afin de faire évoluer notre engagement auprès de l'enseignement supérieur, nous souhaitons lancer une expérimentation autour de la création de projets spécifiques pour les filières culturelles installées à Dijon dans le cadre du projet 2024-2027.

### Petite Enfance

- Concevoir des outils pédagogiques ou actions « clé en main » gratuites pour les structures « petite enfance », intégrant des temps de réflexion/formation avec les équipes pédagogiques.
- Construire des projets sur-mesure avec certaines structures de la petite enfance en fonction d'appels à projets et des besoins éducatifs.
- Travailler de manière spécifique avec les structures dédiées à la petite enfance du « quartier voisin » de La Vapeur (cf. page 41).

### 1er et 2nd degré

- Poursuivre le prêt gratuit de l'outil pédagogique La Frite ! (pour le 1er et 2nd degré) et l'accompagnement des enseignant·es l'empruntant dans la mise en place de leur projet musical.
- Lancer une réflexion sur la conception d'une action spécifique ou d'un dispositif «clé en main » à destination des classes de maternelle.
- Construire des projets sur-mesure avec certaines classes en fonction d'appels à projets et des besoins éducatifs.
- Poursuivre notre implication dans le dispositif Peace & Lobe, spectacle pédagogique de prévention aux risques auditifs pour les classes de collège et lycée
- Proposer une programmation de spectacles sur le temps scolaire (du primaire au collège).
- Accompagner la venue de classes à La Vapeur dans le cadre d'un projet (séances d'écoute, visites, tarifs spécifiques, rencontre de professionnelles, etc.).
- Travailler de manière spécifique avec les écoles du « quartier voisin » de La Vapeur (cf. page 41).

### Enseignement supérieur

- Tester un format de partenariat avec les filières de l'uB relevant du secteur de la culture pour accompagner les étudiant·es dans leur réflexion et confronter La Vapeur et ses activités à leur regard, leur génération ;
- Répondre aux sollicitations de partenariat selon les disponibilités de l'équipe médiation culturelle.

## L'expérience culturelle collective au service du champ social, socio-éducatif, médico-social et de l'éducation populaire

Nous avons fait le choix de rassembler dans un même axe de travail, les acteur·ice·s du champ social, socio-éducatif, médico-social et de l'éducation populaire car nous souhaitons proposer un mode de collaboration et des méthodes de travail similaires à ces dernier·es.

Globalement, La Vapeur souhaite collaborer avec des professionnelles de ces champs d'intervention revendiquant l'expérience culturelle collective comme un outil pédagogique au service des enjeux éducatifs et/ou sociaux qu'il·elles défendent.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, des partenariats avec les structures installées dans le quartier Varennes / Toison d'Or / Joffre seront développés de manière spécifique (cf. page 41).

## Objectifs 2024-2027

- Poursuivre le prêt gratuit de l'outil pédagogique Kit Rock et l'accompagnement des professionnelles l'empruntant dans la mise en place de leur projet musical.
- Créer et prêter un autre instrument pédagogique issu d'une autre esthétique musicale pour faciliter la mise en place de projets de pratique musicale par les partenaires grâce à des financements spécifiques.
- Répondre aux sollicitations qui nous sont faites et mener des projets sur-mesure selon les financements disponibles.
- Accompagner selon les besoins la venue de groupes de personnes à La Vapeur pour des événements ouverts à tous·tes (séances d'écoute, visites, tarifs spécifiques, accueil spécifique le jour même, etc.).
- Mettre à disposition certains espaces de travail ainsi que certaines compétences de l'équipe de La Vapeur (prêt de studios de répétition, conseils techniques, formation à des logiciels, etc.).
- Selon des besoins identifiés, organiser des temps de formation/sensibilisation à destination de partenaires autour de la pratique artistique et de démarches pédagogiques liées aux musiques actuelles afin de leur permettre de mener certains types de projets en autonomie ou à partir d'outils prêtés par La Vapeur.
- Organiser des concerts hors les murs dans les structures partenaires en lien avec un projet de pratique artistique et l'actualité de La Vapeur.
- Poursuivre notre engagement au sein de la maison d'arrêt de Dijon et développer des actions en direction des mineur·es et du milieu ouvert grâce au soutien d'appels à projets.
- Travailler de manière spécifique avec les structures installées dans le quartier Varennes / Toison d'Or / Joffre en fonction de leurs besoins et de ceux des habitant·es.

## // RENDEZ-VOUS OUVERTS À TOUTES ET TOUS //

La Vapeur poursuit l'organisation de rendez-vous à l'adresse de tous·tes parallèlement à la venue d'un·e artiste en concert ou à travers la pratique artistique. Avec comme point commun de s'adresser à tou·te·s, sans connaissance spécifique pré-requise, ces rendez-vous sont organisés de manière trimestrielle en fonction de l'actualité de la structure, du quartier qui nous entoure ou de la vie culturelle dijonnaise.

Ces rendez-vous s'adressent à tou·te·s les habitant·e·s sans limite de territoire.

### **L'initiation à la pratique artistique à tous les âges**

Il est important pour La Vapeur de définir un axe de travail spécifique autour de la pratique artistique (et pas seulement musicale) s'adressant à des personnes « amateurs », au sens de « non-professionnelles » ainsi qu'à des personnes « novices », c'est-à-dire qui ne maîtrisent pas cette pratique.

Peu développées à hauteur des objectifs dans le précédent projet du fait de l'impact du COVID, nous souhaitons montrer l'engagement de la structure pour des démarches de partage et d'apprentissage de techniques et de pratiques, permettant aux gens de « faire ».

Principes des actions proposées :

- Ne pas avoir besoin de connaissances spécifiques.
- Favoriser l'expression des personnes.
- Utiliser des méthodes d'apprentissage ludiques et valorisant l'esprit collectif.
- Défendre l'épanouissement et non la performance.
- Faciliter le croisement des générations.
- Organiser les rendez-vous dans un cadre convivial et bienveillant.

### **Objectifs 2024-2027**

- Proposer chaque saison un ou deux projets longs s'adressant aux adolescent·es et adultes pour « faire ensemble ».
- Poursuivre les rendez-vous « Jouons ! » permettant de valoriser des pratiques artistiques autour d'un thème.
- Co-organiser avec le service de l'accompagnement artistique une expérience artistique autour de l'œuvre d'un·e artiste professionnel·le.
- Proposer chaque saison un projet spécifique à destination de la pratique artistique pour les enfants.

## **Rencontres autour des musiques actuelles**

Nous souhaitons proposer des rendez-vous trimestriels ouverts à toutes et tous permettant aux participant·es d'échanger autour de la musique ou de découvrir la musique sous différents points de vue (sociologique, historique, etc.) : séance d'écoute, débat, conférence, rencontre d'artistes, etc. Nous veillons à ce que ces rendez-vous soient conviviaux.

Ces rendez-vous s'adressent principalement à des adolescent·es et adultes. Cependant, nous tâcherons de créer des rendez-vous adaptés aux enfants et à leurs familles.

### **Objectifs 2024-2027**

- Programmer des rendez-vous réguliers donnant des clés de compréhension sur les activités de La Vapeur.
- Organiser selon l'actualité des rencontres avec les artistes programmé·es.
- Proposer des cycles de rendez-vous (conférences, projections, expositions, etc.) donnant des clés de compréhension sur un aspect historique, sociologique ou politique des musiques actuelles ;
- Créer des temps de débats sur des thèmes transversaux à la vie en société (liberté d'expression, rapports homme/femme, écologie, etc.) prenant comme point de départ la musique et son univers ;
- Participer aux événements municipaux ou nationaux permettant de faire découvrir le lieu au plus grand nombre (Journées européennes du patrimoine, par exemple).

## // ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DES ARTISTES ET INTERVENANT·ES IMPLIQUÉ·ES DANS LES PROJETS DE MÉDIATION CULTURELLE //

Il s'agit d'un nouvel axe de travail pour l'équipe de la médiation culturelle.

Nous souhaitons pour les quatre prochaines années initier une réflexion sur la manière d'accompagner les artistes et intervenant·es avec qui nous partageons des projets éducatifs. Cet accompagnement doit faciliter la mise en place des projets et notamment permettre que la posture pédagogique des artistes et intervenant·es corresponde aux enjeux définis dans le projet.

C'est également l'occasion de valoriser les actions de médiation culturelle comme faisant partie de leur métier (pour ceux et celles qui le souhaitent) et nécessitant des compétences spécifiques.

Ce sera aussi l'occasion d'initier de nouveaux et nouvelles artistes au niveau local à des actions socio-éducatives et ainsi renouveler les possibilités d'intervention artistique auprès de nos partenaires.

Enfin, cet accompagnement sera formateur pour l'équipe médiation culturelle. Il s'agit pour nous d'être dans une démarche d'accompagnement réciproque, les réflexions des un·es nourrissant celles des autres.

Il est prématuré de définir un cadre d'accompagnement ainsi que des objectifs. Les deux premières années du projet 2024-2027 permettront d'appréhender les besoins (artistes, intervenant·es, et équipe médiation culturelle) et de tester des formats de discussions et d'échanges.

Un croisement avec la démarche d'accompagnement du service accompagnement artistique sera sans doute opéré.

# L'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE

## // DÉFINITION ET ENJEUX //

Sous ce vocable, La Vapeur regroupe l'ensemble de ses actions destinées aux musicien·nes en matière d'accompagnement, de création, de répétition, de formation, de pratique amateur et de ressource. La Vapeur s'inscrit dans une dynamique globale d'accompagnement artistique, ouverte à tous·tes, accessible et tournée vers l'ensemble des esthétiques musicales. L'accompagnement artistique est donc le processus d'écoute, d'analyse et de soutien actif aux musicien·nes afin de leur permettre d'identifier leurs besoins réels, de progresser dans leur maîtrise artistique, d'ouvrir de nouvelles directions de travail, d'expérimenter leurs idées ou de consolider leur démarche de création.

## // LA DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT //

La notion d'accompagnement est au centre de l'ensemble des actions portées par l'équipe de l'accompagnement artistique.

À ce titre, se crée une relation particulière entre La Vapeur et les artistes accompagné·es. Cette relation spécifique se déroule dans un cadre défini pour tous·tes. Il permet d'instaurer des espaces autorisant une marge de jeu, une véritable écoute accueillant réellement la parole de chacun·e dans toute sa subjectivité y compris celle de son refus ou de ses résistances. C'est pour cela que la démarche d'accompagnement doit être impulsée par l'artiste lui·elle-même, qui devient moteur de son propre accompagnement et donc initiateur du dialogue avec La Vapeur.

Afin de respecter le projet de chaque artiste, il est important de considérer toute démarche artistique comme matière émanant du plus intime des individus qui la défendent. À ce titre, la posture de l'accompagnateur·rice doit préserver le dialogue nécessaire au bon accompagnement de l'artiste. Si la fonction légitimise l'accompagnant·e, sa posture préserve le projet relationnel d'accompagnement. Cette relation doit être envisagée comme un lien d'influence réciproque et donc un engagement de chacune des parties dans cette réciprocité.

Même si le cadre est le même pour tous·tes, chaque individu est différent et, par conséquent, chaque projet artistique l'est aussi. Ainsi, il est impossible d'imaginer un programme d'accompagnement commun. Le rôle de l'accompagnant·e est donc en premier lieu d'effectuer un diagnostic partagé avec l'artiste pour reformuler les problématiques, identifier les besoins et déclencher les bons outils aux bons moments.

En aucun cas il ne s'agit de se soustraire au travail de l'artiste ou à la position d'un·e autre

professionnelle du secteur : l'accompagnant·e ne trouve pas de date à l'artiste, ne s'improvise pas directeur·rice artistique, etc. Il·elle suggère par l'interrogation mais n'impose pas, il·elle propose des méthodologies permettant d'atteindre les objectifs fixés mais ne se substitue pas à l'artiste qui doit, lui·elle même, faire les démarches nécessaires à l'évolution de son projet.

## // ACCOMPAGNER LORSQU'IL LE FAUT : UN NOUVEAU FORMAT D'ACCOMPAGNEMENT //

L'expérience des précédents dispositifs d'accompagnement (Lofi - stéréo - Hifi, puis Alpha & Vega) a permis à La Vapeur d'évaluer la portée de ses actions tout en mesurant l'attente importante des musicien·nes de notre territoire signifiant leur besoin d'être accompagnés·es. L'appel à candidature, le contexte exclusif d'un dispositif borné dans le temps et l'uniformisation des outils mis en œuvre pour l'ensemble des groupes bénéficiant de ses dispositifs ne semblent plus correspondre aux réels besoins des artistes.

Pour être pertinent, un dispositif d'accompagnement se doit d'être « sur-mesure ». Dès lors, la notion même de dispositif disparaît et le format d'accompagnement s'adapte aux besoins identifiés des projets artistiques. Ainsi, à moyens égaux nous pourrions répondre à davantage de projets en ciblant les besoins réels, évitant ainsi le sentiment d'inaccessibilité ressenti par certain·es artistes et, parfois, une certaine idéalisation, voire fantasme, véhiculé par l'accession à un « dispositif » d'accompagnement.

Dans une volonté d'apporter plus de lisibilité aux missions d'accompagnement et des réponses pertinentes aux besoins identifiés et partagés des artistes, La Vapeur offrira dès 2024, un accompagnement sans dispositif, accessible à tous·tes, proposant dans un premier temps :

- Un rendez-vous diagnostic permettant la réalisation d'un diagnostic partagé avec l'artiste, proposant des objectifs à court, moyen et long terme.

Dès lors, et en fonction des besoins identifiés, un suivi adapté à la dynamique d'évolution du projet pourra être mis en place proposant différents temps d'accompagnement :

- Rendez-vous conseil permettant d'aborder les questions de structuration, de stratégie, de réseaux, de communication, d'entourage professionnel, les questions juridiques.
- Répétitions accompagnées offrant un regard extérieur sur l'aspect musical et artistique (de la pratique instrumentale à la cohérence de la direction artistique).
- Écoutes en studios apportant une oreille extérieure technique, formée et bienveillante sur la production musicale des artistes.

À ce stade, l'ensemble des projets pourront stipuler le fait d'être « accompagné·es » par La Vapeur.

Dans un second temps, lorsque la relation d'accompagnement est établie et que la dynamique d'évolution du projet artistique l'impose, l'équipe de l'accompagnement artistique pourra déclencher des actions plus conséquentes qui seront l'objet de conventions d'engagement entre l'artiste et La Vapeur. Dans ce cadre, pourront être mis en place :

- Le coaching scénique en résidence.
- L'accès gratuit aux studios de répétition et studio MAO sur une période donnée.
- Une participation financière raisonnée fléchée sur du service (mix / master / cours ou autre) et de l'achat de matériel dans une limite de 1000€ par projet et une enveloppe globale de 3000€ / an.
- Une mise à disposition des espaces scéniques de La Vapeur (résidence).
- Le financement d'intervenant·es extérieur·es.

Enfin, l'accompagnement artistique pourra promouvoir les projets artistiques locaux ayant atteint une étape de développement nécessaire en proposant la création de médias (captation de live sessions / création de podcast) et en favorisant leur visibilité sur les différents rassemblements professionnels régionaux et nationaux : forum de la fêma, rencontres programmation Inouïs du Printemps de Bourges, Fimu, MaMA, Bars en Trans, Crossroad, etc.

## // L'OPÉRATION ICEBERG //

Initié et conduit par les Eurockéennes de Belfort (FR) et La Fondation CMA (CH) depuis 2014, 13 acteur·ices culture·les franco-suisses développent un projet d'accompagnement de 11 groupes émergents qui bénéficient de résidences, de formations, de concerts, de tables rondes sous forme de rencontres avec des coordinateur·rices techniques, des intervenant·es artistiques, des communicant·es nouvelles technologies, etc.

La Vapeur s'inscrit dans ce dispositif en portant chaque année un·e artiste bourguignon·ne, en accueillant en résidence un·e artiste suisse et en participant aux rencontres annuelles consacrées à l'émergence artistique.

## // L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MUSIQUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ //

Depuis plusieurs années, La Vapeur et l'Ecole Supérieure de Musique de Bourgogne-Franche-Comté (ESM BFC) sont partenaires. Ce partenariat protéiforme regroupe à la fois l'accueil des étudiant·es du cursus musiques actuelles dans les studios et les espaces scéniques de La Vapeur pour différents cours, répétitions, auditions et concerts de chaque promotion. Il ajoute une plus-value à l'accompagnement des artistes locaux·les. À titre d'exercice ou de démonstration, les groupes répétant à La Vapeur peuvent bénéficier d'accompagnements ponctuels ou suivis, dans les studios de répétition ou sur scène, menés par les étudiant·es ou leurs professeur·es. Cette collaboration est le fruit d'échanges réguliers avec l'ESM permettant à La Vapeur de prendre part et de soutenir la formation professionnelle en région tout en accroissant ses possibilités d'accompagnement et en consolidant ses outils de suivi et de développement des artistes locaux·les.

## // LES ATELIERS - FORMATIONS //

Développer un projet artistique revient à apprendre une quantité de métiers en même temps. Se structurer, communiquer, jouer, enregistrer, arranger, réseauter, rédiger, photographier sont autant de savoir-faire dont l'artiste se fait l'élève lorsque, par la force des choses, il ou elle doit défendre, seule, son projet.

La Vapeur propose donc un ensemble d'ateliers et formations dont la ligne pédagogique s'efforce d'être en adéquation avec les problématiques mentionnées par les artistes. En programmant des rendez-vous réguliers et des formats récurrents, l'accompagnement artistique favorise la rencontre humaine et artistique entre musicien·nes et professionnel·les du secteur des musiques actuelles qualifié·es (facteur principal dans le développement d'un projet artistique) et fidélise une majorité de musicien·nes identifiant ces temps échanges pédagogiques comme des espaces de rencontre entre artistes.

Parmi ces formats réguliers, La Vapeur propose notamment un ensemble d'ateliers autour du DIY (Do It Yourself – faire par soi-même) traitant par exemple du booking, des clips ou de la sonorisation, ainsi que des rencontres avec des professionnel·les du secteur. Elle invite des professionnel·les spécialisé·es reconnu·es lors de masterclasses ou d'écoutes analytiques en studio (On analyse vos prods !). Enfin, La Vapeur présente chaque semestre une offre complète autour de la MAO – musique assistée par ordinateur : cours du soir pour débutant·e, cours particuliers, cursus complet de 5 ateliers couvrant les besoins identifiés des musicien·nes face à la MAO.

Enfin, La Vapeur propose chaque année un ou plusieurs rendez-vous conviviaux à l'ensemble des musicien·nes et usager·es des studios durant lesquels chacun·e peut se rencontrer, échanger et participer aux olympiades des studios.

## // L'ACCÈS À LA SCÈNE //

La Vapeur favorise l'accès à la scène et offre aux groupes locaux et régionaux la possibilité de jouer à La Vapeur et au Bistrot de la Scène chaque trimestre. Suivant le niveau de développement du projet artistique, l'accompagnement artistique décline différents formats chaque trimestre.

### **Le Grand Bain**

Il s'agit là d'un tout premier accès à la scène destiné aux groupes dijonnais débutants et peu identifié localement. Historiquement organisé et développé avec La Péniche Cancale aujourd'hui fermée, La Vapeur poursuit la programmation de ces soirées gratuites en collaboration avec le Bistrot de la Scène qui met à disposition son lieu.

Pour préparer ces rendez-vous, La Vapeur et le Bistrot de la Scène offrent à chacun des deux projets artistiques programmés une journée de résidence dans les conditions du concert lors de laquelle le groupe est coaché par un·e des membres de l'accompagnement artistique.

## **Support Your BFC Band**

Initialement nommées Support Your Local Band, les soirées Support Your BFC Band sont rebaptisées afin de consolider un format régional ouvrant le plateau du club de La Vapeur à un groupe côte-d'orien suivi par La Vapeur et un projet artistique émergent accompagné par une structure partenaire de la région Bourgogne-Franche-Comté (SMAC, autre lieu ou festival). C'est l'occasion pour l'artiste local·e de mobiliser son public et d'être découvert·e, comme l'autre artiste émergent·e, par plus une audience plus large.

Sous ce format collaboratif du Support Your BFC Band, à l'image des structures partenaires précédemment mentionnées, La Vapeur propose et accompagne les artistes côte-d'orien·nes lorsqu'ils ou elles sont programmé·es sur des soirées similaires dans d'autres villes de la région. À ce titre, La Vapeur finance les salaires et le transport du groupe.

## **Les premières parties**

Lors de l'accueil de groupes nationaux et internationaux en tournée, La Vapeur s'attache chaque fois qu'elle le peut à programmer en priorité un·e artiste dijonnais·e, côte-d'orien·e ou résidant en Bourgogne-Franche-Comté en première partie pour qu'il ou elle puisse ainsi bénéficier d'une exposition et d'une expérience de mise en situation professionnelle quand il s'agit d'artistes amateur·es.

## **Les autres programmations**

Les artistes issu·es du territoire régional ne sont pas limité·es aux premières parties et aux soirées découvertes. Il·elles intègrent également les programmations des événements qui jalonnent la saison de La Vapeur et notamment les nombreux temps forts et festivals.

## **// LA CRÉATION //**

Parce que le sens premier de son action est de permettre aux artistes de créer, de se produire sur scène et de diffuser leurs œuvres, La Vapeur les soutient dans leur processus créatif et notamment dans le travail de transposition à la scène et de préparation de tournée.

## **Les résidences**

Accueil des musicien·nes professionnel·les et amateur·es en résidence dans nos espaces dans les meilleures conditions de travail possible.

Ces résidences de création s'inscrivent dans différents formats :

### **Accueil de productions extérieures sur des temps de création**

- Lorsqu'il s'agit d'artistes établi·es, le·a producteur·rice prend en charge les coûts et

- loue les espaces.
- Lorsqu'il s'agit de projets artistiques plus risqués, La Vapeur apporte une contribution sous la forme de mise à disposition d'espaces, de services et de participation financière, sur son maigre budget disponible sur ce volet ou en établissant des demandes d'aides spécifiques auprès d'organismes professionnels compétents.

### **La création en production propre ou en co-production**

La Vapeur tient à porter des projets de création qui sont des espaces de rencontres artistiques féconds, des lieux de partage, d'apprentissage et d'enthousiasme. Les moyens humains et financiers disponibles ne permettent pas de les envisager de manière fréquente.

### **La mise à disposition des espaces scéniques**

Dans le cadre de l'accompagnement de la scène locale et régionale, et d'un soutien à la professionnalisation pour quelques artistes, La Vapeur met en place des résidences de travail au plateau. Cela s'inscrit dans le processus d'apprentissage de ces artistes mais aussi des besoins de création inhérents à tout spectacle.

### **Les sorties de résidences**

Régulièrement La Vapeur organise avec les projets en résidence un temps de restitution permettant l'écoute et la rencontre avec des professionnelles du secteur des musiques actuelles. Ces temps sont parfois ouverts aux abonné·es et bénévoles afin d'expérimenter le travail accompli et d'échanger avec ces dernier·ères.

## **La création comme vecteur d'émulation artistique**

La Vapeur souhaite favoriser la pratique artistique collective propice à la rencontre et l'échange. Consciente que le temps de la création est un temps long, l'équipe de l'accompagnement artistique a initié en 2022 la création d'un groupe constitué : Le Vapeur Crew.

Cet ensemble, composé à ce jour de 5 musicien·nes amateur·es, a travaillé toute la saison 2022 – 2023 autour d'un répertoire francophone et féminin qu'ils ont restitué lors de l'Extra Festival en 2023.

La Vapeur a donc initié la constitution de ce groupe de musique se réunissant régulièrement aux studios de répétition. Sans exclure l'arrivée ou le départ de certain·es musicien·es suivant leur choix, chaque saison sera porteuse d'une thématique nouvelle et d'un partenariat nouveau. La Vapeur souhaite désormais initier un travail avec les structures pédagogiques du territoire autour d'une thématique commune et d'un répertoire commun.

Le service de l'accompagnement artistique travaille également transversalement avec le service de la médiation culturelle sur des temps de création plus ponctuels, notamment sur les espaces artistiquement libres que sont l'Extra Festival ou le festival des Nuits d'Orients et d'ailleurs (événement de la Ville de Dijon). Sur ces temps, La Vapeur appréhende des pratiques et des esthétiques nouvelles ou peu représentées dans les musiques actuelles, l'occasion d'explorer de nouveaux formats, de nouvelles rencontres et de mêler musicien·nes professionnelles, amateur·rices, personnes non-initié·es, novices voire de mêler d'autres arts autour d'un élan commun de création.

## // LES STUDIOS DE RÉPÉTITION ET LE STUDIO MAO //

Les studios de répétition sont un lieu où se rencontrent continuellement musicien·nes amateur·es, acteur·ices locaux·les et professionnelles du territoire. À ce titre, La Vapeur souhaite offrir le meilleur service possible en proposant à chacun·e un véritable outil de travail professionnel. Dans un contexte artistique où les pratiques des artistes de musiques actuelles évoluent sans cesse, La Vapeur reste à l'écoute des usagèr·es afin de continuer le travail de mise à jour de ces espaces initié en 2020 avec la création d'un studio MAO, le renouvellement des systèmes de diffusion vieillissant des studios, la gestion simplifiée de l'occupation et la réservation en ligne grâce au logiciel Quick Studio.

La Vapeur dispose à ce jour de 6 studios équipés destinés à la répétition et à la création, et un studio de Musique Assistée par Ordinateur (MAO). Ils sont ouverts 6 jours sur 7 aux horaires où la plupart des usagèr·es peuvent s'adonner à leur passion.

En 2024, La Vapeur engagera un renouvellement matériel conséquent, alimenté des retours d'expérience récoltés auprès des usager·ères ces dernières années afin d'offrir des outils de travail en adéquation avec la réalité des pratiques et dans lesquels l'ensemble des esthétiques y trouvent leur compte.

Ces investissements seront réfléchis selon 5 axes de développement :

1. Aide à la création (parc instrumental).
2. Mise à jour du parc technique des studios de répétition (adaptation et spécialisations aux différentes esthétiques (notamment Electro / Rap / Métal et autres).
3. Ligne pédagogique MAO (logiciel et matériel communs et identifiés aux pratiques communes MAO).
4. Ajustement acoustique des studios.
5. Prévention des risques auditifs (installation de dB mètre dans chacun des studios).

## // LA QUESTION DE L'ÉVALUATION //

En faisant le choix d'une philosophie d'accompagnement ouverte à tous·tes, La Vapeur s'engage à répondre à l'ensemble des sollicitations. Or, il existe autant de parcours d'accompagnement que de groupes accompagnés. Entre la pratique loisir et le projet en voie de professionnalisation les problématiques et les objectifs diffèrent beaucoup. Un accompagnement « sur-mesure » tel que La Vapeur le défend nécessite de prendre en compte les attentes et ambitions de chaque artiste et de rester pertinent à chaque endroit de développement. La réussite des missions d'accompagnement n'est donc pas corrélée à la renommée publique d'un projet artistique ni au nombre de projets accompagnés en une saison. Le travail d'accompagnement réside d'abord en la capacité d'établir, en accord avec l'artiste, les bons diagnostics afin de dégager des objectifs cohérents avec son projet et l'ambition de ce dernier pour lui offrir les bons outils de développement aux bons moments.

C'est dans cet espace mouvant au sein d'un cadre bien défini que réside la pertinence de nos actions. Comment alors l'évaluer avec des critères adaptés et pas uniquement quantitatifs ?

La Vapeur poursuit cette réflexion en interne et en prenant part activement aux réflexions nationales sur le sujet.

Il s'agit de proposer de nouveaux critères d'évaluation venant enrichir les précédents et s'appuyant sur de nouveaux outils tels que des questionnaires annuels et ponctuels, des bilans de service réguliers, la mise en place de temps d'observation et d'auto-évaluation ou de documents de suivi tournés vers la bonne réalisation des objectifs des projets accompagnés.

# LES ACTIONS TRANSVERSALES AU PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

## // L'IMPLICATION DANS LE « QUARTIER » DE LA VAPEUR //

La Vapeur poursuit son engagement dans le quartier qui l'entoure en mettant ses compétences et ses espaces aux services de l'animation de ce territoire et de ses forces vives.

Cet engagement, débuté en 2012, a permis la mise en place de nombreuses collaborations et expérimentations avec les structures professionnelles installées dans ce quartier. Le bilan de ces projets permet de définir l'implication de La Vapeur pour 2024-2027.

### Définition du terme « quartier »

Face à la diversité du quartier qui entoure La Vapeur et à son étendue, l'organisation des actions est réfléchie selon deux zones : le « Grand Quartier » et le « Quartier Voisin ».

- Le Grand Quartier correspond au quartier défini par les commissions de la Ville de Dijon, c'est-à-dire le quartier Varennes / Toison d'Or / Joffre.
- Le Quartier Voisin correspond à la zone située autour de La Vapeur s'étendant sur 1,25 kms (soit 15 minutes à pied) et limitée par la voie de chemin de fer. Il s'agit donc d'un territoire très proche de La Vapeur pour lequel les habitant·es sont les « voisin·es » de la structure.

C'est dans le Quartier Voisin que La Vapeur souhaite s'impliquer de manière significative et c'est ce territoire que nous désignons par le terme « quartier de La Vapeur ».

### Le quartier de La Vapeur en chiffres (insee 2017)

- 7900 habitant·es
- 1,97 taille moyenne des ménages
- 52 % des gens ont emménagé depuis – de 5 ans
- 30 % de ménages avec un ou plusieurs enfants
- 44,5 % d'adultes solo
- 30 % de familles monoparentales
- 14,8 % de 11/24 ans
- 16,73 % de plus de 60 ans
- 23 % des actifs occupés en CSP+

- 30 entreprises ont leur siège avenue de Stalingrad

### **Les objectifs 2024-2027**

- Organiser un temps fort musical dans la saison pour animer le quartier impliquant d'autres acteur·ices du quartier ;
- Faire vivre l'espace « bar » de La Vapeur en dehors des soirées de concerts et investir aux beaux jours le parvis de La Vapeur (Vapéro) ;
- Prêter des espaces aux acteur·ces professionnel·les pour des temps de réunions ou des activités ne nécessitant pas des besoins techniques importants ;
- Participer aux événements organisés par d'autres acteur·ices du quartier selon l'actualité et la disponibilité de La Vapeur ;
- Développer des actions spécifiques avec les structures éducatives, socio-éducatives, sociales, médico-sociales ou de l'éducation populaire installées dans le quartier (cf. page 27) ;
- Poursuivre l'activité de restauration le midi dans le hall de La Vapeur impliquant un projet d'insertion (Les Cornichons).

### **Les partenaires potentiels du quartier**

L'Espace Baudelaire, le Multi-accueil Roosevelt, le centre d'accueil de jour pour personnes désorientées Les Marronniers, l'EHPAD Pierre Laroque, le CHRS et le service MNA de l'ADEF, le CADA Croix-Rouge, les écoles Lamartine et Château de Pouilly, la Maison du Portugal, le collège Clos de Pouilly, la 1ère compagnie d'arc de Dijon, l'Atelier de quartier Varennes – Toison d'Or – Joffre, Les ami·es du Château de Pouilly, l'ALSH Château de Pouilly, le relais d'assistant·es maternelles Roosevelt, la micro-crèche La Fée des sourires – Pomme d'Happy.

## **// L'ACCESSIBILITÉ DES ACTIVITÉS DE LA VAPEUR //**

### **Principes d'actions**

Depuis 2012, La Vapeur s'inscrit dans une démarche volontaire d'ouvrir aux personnes en situation de handicap ses activités. Cela signifie permettre à tou·tes d'accéder sereinement aux propositions publiques de la programmation (concerts, ateliers, rencontres, etc.).

De nombreux projets pédagogiques sont menés avec des personnes en situation de handicap intellectuel ou mental dans le cadre de la médiation culturelle. Ces propositions viennent nourrir la réflexion de la structure sur la question de l'accessibilité et permettent d'avoir des propositions d'expériences musicales et/ou de pratique artistique pensées pour des personnes en situation de handicap mental ou intellectuel.

Voici les principes qui régissent les actions que nous menons.

## **Le partenariat comme base de nos actions**

La Vapeur n'est pas une structure « spécialiste » de l'accessibilité . La réflexion menée par l'équipe s'est nourrie de la rencontre de partenaires ou de personnes dont le champ d'action est l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Ces rencontres ont permis à la structure de se faire une « culture » de l'accessibilité et des différents handicaps. Ainsi chaque action est menée en partenariat avec des acteur·ices du champ de l'accessibilité .

### **« Les » handicaps et non « le » handicap**

Les différentes collaborations ont permis de formuler des réponses adaptées selon des familles de handicap et ne pas traiter le « handicap » de manière uniforme.

## **Les outils de communication, le B.A.BA de l'accessibilité**

La création d'outils de communication permettant à chacun·e de s'emparer de manière autonome des propositions de La Vapeur est au cœur des préoccupations de l'équipe en matière d'accessibilité. La Vapeur est attentive à remettre en question ses méthodes et ses outils afin de les adapter aux personnes et aux partenaires.

## **LES OBJECTIFS DE LA SAISON 2024-2027**

- Poursuivre la création d'outils de communication présentant La Vapeur et son actualité « adaptés » selon le type de handicap (flyer sonore, vidéo LSF, document FALC, etc.) ;
- Nourrir et développer de nouveaux partenariats avec des acteur·rices du champ du handicap ;
- Poursuivre la formation de l'équipe salariée et des bénévoles aux enjeux de l'accessibilité ;
- Lancer une réflexion sur un format de concert (horaire, tarif, niveau sonore, etc.) pensé pour des personnes ne pouvant se déplacer en soirée, devant être assises, nécessitant un accompagnement ou ne supportant pas les jeux de lumière sur les concerts classiques, etc. Ce format permettrait notamment à des personnes autistes ou polyhandicapées de participer à un concert et serait ouvert à tou·tes.

## **Spécifiquement pour les personnes sourdes ou mal entendants**

- Organiser un ou deux évènements par saison pensés pour les personnes sourdes ou mal entendants (vidéo de présentation en LSF, accueil en LSF, prêt de mobilier sensitif, etc.) ;
- Initier des projets spécifiques autour de la pratique musicale (hors cadre de projets socio-éducatifs) ;
- Expérimenter un fonctionnement « autonome » de prêt des gilets vibrants lors de soirées concerts (hors cadre de soirées pensées spécifiquement pour les personnes sourdes ou malentendantes) ;
- Valoriser l'existence d'un système d'accessibilité des concerts via une application pour les personnes appareillées.

## **Spécifiquement pour les personnes mal ou non voyantes**

- Poursuivre l'animation d'un groupe de bénévoles-guides formé·es pour accompagner des personnes mal et non voyantes lors des évènements de La Vapeur ;
- Initier des projets spécifiques autour de la pratique musicale (hors cadre de projets socio-éducatifs) ;
- Analyser et améliorer l'accessibilité du site internet de La Vapeur.

## **// LA PRÉVENTION ET LA RÉDUCTION DES RISQUES EN MILIEU FESTIF & LA LUTTE CONTRE LES VHSS //**

Parler de prévention et de réduction des risques à La Vapeur c'est informer, sensibiliser, prévenir et réduire l'ensemble des risques auxquels peuvent faire face les personnes fréquentant les différentes activités de La Vapeur (spectateur·ices, usager·ères des studios de répétition, participant·es à un atelier, etc.) ainsi que les équipes professionnelles ou bénévoles impliquées dans l'accueil du public.

La démarche concerne :

- Les risques auditifs.
- Les risques liés à la consommation d'alcool et/ou de substances psychoactives.
- Les risques liés aux violences et au harcèlement sexistes et sexuels.

La Vapeur ne cherche pas à encourager, décourager, moraliser ou banaliser des comportements mais se base sur les principes de bientraitance et bienveillance de chacun·e dans un esprit d'ouverture et de non-jugement.

### **Les objectifs 2024-2027**

#### **Prévention et réduction des risques auditifs**

- Poursuivre la formation des équipes impliquées dans l'accueil des artistes et du public (salarié·es, bénévoles et prestataires).
- S'assurer des bonnes conditions de travail du personnel présent lors de nos évènements.
- Participer à la campagne nationale de prévention menée par AGI-SON.
- Proposer des temps de sensibilisation aux personnes fréquentant les activités de La Vapeur (stands d'information, mise à disposition de bouchons d'oreilles gratuits, session de moulage de bouchons d'oreilles, par ex.).
- Participer à l'accueil du spectacle pédagogique « Peace and Love » pour les élèves du second degré.
- Équiper les studios de répétition d'afficheurs de décibels à vocation pédagogique.

#### **Prévention et réduction des risques en milieu festif**

- Former les équipes impliquées dans l'accueil du public (salarié·es, bénévoles et prestataires).

- Proposer des stands de prévention en lien avec des partenaires spécialisés dans ce domaine.
- Mettre à disposition du public certains dispositifs de prévention (alcootest par ex.).

### **Prévention et réduction des risques liés aux violences et harcèlement sexistes et sexuels**

- Finaliser le dispositif de prévention pour personnes fréquentant les activités de La Vapeur et de sensibilisation pour les équipes (salarié·es, bénévoles et prestataires) aux VHSS.
- Améliorer l'information du dispositif de signalement à destination du public.
- Construire une démarche d'évaluation des protocoles en vue de son évolution.
- Adapter ces protocoles à d'autres types de discriminations (ex : origine sociale, ethnique, de genre, d'orientation sexuelle, de critères physique ou de santé).
- Proposer des temps de sensibilisation aux personnes fréquentant les activités de La Vapeur (stands d'information, échanges, projection, etc.) en partenariat avec des structures spécialisées.

## **// LA VAPEUR, UN PROJET VALORISANT TOUTES LES IDENTITÉS //**

Comme évoqué dans la partie précédente, La Vapeur est engagée depuis 2021 contre les VHSS – violences et harcèlements sexistes et sexuels.

Cette réflexion et les actions mises en place contre cette forme de discrimination questionnent plus largement l'équipe sur les nombreuses inégalités liées au rapport de domination d'un groupe social sur un autre ; inégalités systémiques qui peuvent d'ailleurs se cumuler entre elles.

Pour une salle de musiques actuelles telle que La Vapeur, l'une des conséquences de ces inégalités se retrouve par exemple dans la sous-représentation de femmes sur scène ou utilisant les studios de répétition.

En lien avec les réglementations et les volontés politiques du Ministère de la Culture, La Vapeur, œuvrant pour la professionnalisation du secteur et favorisant l'émancipation, souhaite se positionner et agir en faveur de l'expression des identités de chacun·e qui participent à la richesse culturelle d'une société. Loin d'être minoritaires, nous parlerons d'ailleurs plus de personnes minorisées dans les activités de La Vapeur.

La Vapeur a d'abord axé sa réflexion sur les inégalités Femme-Homme. Des actions simples, comme la mise en place de l'écriture inclusive, de quotas pour la programmation et de représentativité sur les outils de communication ont vu le jour sans cadre défini dans le projet artistique et culturel précédent.

Pour les 4 années à venir, La Vapeur souhaite structurer ces actions en élargissant la réflexion sur les inégalités liées aux genres, afin de s'affranchir d'une vision binaire liée au sexe biologique et intégrer à la réflexion les différentes expressions de genre.

## **Les objectifs pour 2024-2027**

- Préciser et spécifier la démarche et ses actions sur l'ensemble des activités de La Vapeur en faveur de personnes minorisées.
- Inscrire, à son échelle, La Vapeur comme une alliée des acteur·ice·s de la lutte contre les discriminations à l'échelle locale.



## CONCLUSION

Malgré la longue période inédite d'incertitudes liées au COVID, les activités de La Vapeur se sont en permanence adaptées pour assurer le rôle ressource d'une scène de musiques actuelles sur un territoire.

Depuis l'automne 2022 ces activités fonctionnent à plein et attirent en nombre la population de Côte-d'Or et au-delà.

Depuis 2020, La Vapeur a optimisé son organisation, fait évoluer ses propositions, inventé de nouveaux projets et s'est engagée dans une démarche RSO pour permettre de bâtir et d'intégrer une stratégie face aux enjeux climatiques et sociétaux. La Vapeur souhaite d'ailleurs se positionner comme équipement de référence en matière de RSO et de transition énergétique.

Le projet de La Vapeur évolue continuellement et possède la capacité de continuer à se réinventer et à accélérer les transitions nécessaires pour répondre aux exigences de transformation des politiques publiques. Ses équipes sont investies en ce sens et possèdent les compétences pour y parvenir à condition d'être sécurisées dans leur parcours professionnel.

L'appui des partenaires publics sur le long terme est indispensable pour faire face à aux évolutions rapides à l'oeuvre et pour se projeter dans les mutations à venir. Les liens de confiance établis avec les partenaires institutionnels doivent continuer à se renforcer dans un dialogue permanent au bénéfice de la vitalité artistique et des populations.

